

PAIMENT TAXE HABITATION SUR TERRAIN AGRICOLE

Par radija, le 24/01/2015 à 10:44

doit on payer une taxe d'abitation sur un terrain agricole etant des locataires d'un appartement de 35m2 sans enfant et sans etre marie

merci

NOUS HABITONS CHEZ UN AGRICULTEUR DONC TERRAIN AGRICOLE DANS UN PARTEMENT DOIT ON PAYER UNE TAXE D'HABITATIOSACHANT QUE LE PROPRIETAIRE EN PAYE UNE;

que je puisse vous dire dire je suis en detresse des dettes et des paiements.

pas marié et pas d'enfant nous payons 500 EUROS

AIDEZ MOI

Par aguesseau, le 24/01/2015 à 17:38

bjr,

si vous contestez la taxe d'habitation, prenez contact avec le service qui a établi la taxe qui doit figurer sur le document que vous avez reçu.

dès l'instant ou vous occupez un logement au 1° janvier, vous devez payer une taxe d'habitation même si c'est un terrain agricole.

votre propriétaire paie sa taxe d'habitation pour son appartement.

cdt